

Assemblée de quartier Try d'Haies-Chéniat-Ferrée

Séance du mardi 18 octobre 2011.

Michel Hellas salue et remercie le public venu nombreux à cette séance et présente nos invités aux nouveaux membres de l'assemblée de quartier.

Assistance : 57 personnes étaient présentes, 42 personnes ont inscrit leur adresse.

Invités : Monsieur Philippe Busine, bourgmestre de Gerpinnes ; Monsieur Alain Struelens, échevin de l'Aménagement du territoire, de l'Enseignement, des Sports ; Monsieur Joseph, Marchetti échevin des Travaux ; Monsieur Alain Bal, Chef de la Zone Germinal.

Ordre du jour :

- Les poubelles à puce.
- Aménagement de la N5 à 1 bande vers Gerpinnes
- L'aménagement définitif du Rond-point.
Quid de la vitesse autorisée, des arrêts de bus, (déplacement), etc...
- Evolution du dossier éclairage public.
- Présentation et débat sur la liaison Rond-point Ma Campagne /R3.
Votre avis nous intéresse pour que le Comité de Quartier puisse défendre au mieux les intérêts des habitants du Try d'Haies et des Lovervalois en général.
- Divers.

Michel Hellas annonce à l'Assemblée l'absence de notre secrétaire Micheline Dufert qui pour des raisons professionnelles et familiales met un terme à sa collaboration au Comité de Quartier. Nous la remercions pour l'aide efficace qu'elle a apportée au sein de notre comité et en particulier à la rédaction des comptes rendus de nos assemblées. Nous espérons la revoir de nouveau si elle le souhaite. Michel lance un appel à toute personne désireuse de s'impliquer dans la vie de son quartier à rejoindre le comité.

Les poubelles à puce

Letizia rappelle qu'à partir du mardi 3 janvier 2012 toute l'entité de Gerpinnes passera aux poubelles à puce. Dès le 21 novembre 2011, les conteneurs seront distribués devant votre domicile, votre présence n'est pas nécessaire. Dans le second courrier que l'ICDI vous a adressé, il est important de conserver le n° de Login (identifiant) et le mot de passe attribués à votre habitation comme le n° des compteurs électriques, de gaz et d'eau. En cas de déménagement, les conteneurs restent. Après 3 mois, s'il vous semble que les conteneurs qui vous ont été attribués sont trop grands ou trop petits, vous pouvez demander via le n° gratuit de l'ICDI de venir les remplacer par la taille qui vous convient le mieux.

La taxe communale forfaitaire pour l'année 2012 est inchangée : 80€ pour les isolés, 115€ pour un ménage de 2 pers, 150€ pour un ménage de 3 pers, 160€ pour un ménage de 4 pers et plus. Ce forfait nous donne droit à un service minimum :

- Ramassage des collectes PMC, papiers, verres.
- Accès aux parcs à conteneurs.
- Fourniture et entretien des conteneurs à puce. (conteneur abimé, roue cassée etc...)
- Un nombre de kg et de vidanges des conteneurs décidé par la commune.

18 vidanges / an avec un max de 40 kg / an et / habitant

12 vidanges / an avec un max de 60kg /an et / habitant



0,10 €/kg sup et 0,60 € / vidange sup

0,14 € / kg sup et 0,60€/ vidange sup

Mr Busine précise que, pour garder son conteneur propre, on peut emballer les déchets organiques dans du papier journal, de l'essuie tout, dans un sac à pain, ou dans des sacs biodégradables que l'on trouve dans le commerce. Lors de la réception des conteneurs une petite poubelle pour les déchets organiques sera offerte ainsi qu'un rouleau de sacs biodégradables et un rouleau PMC pour le cas d'un isolé. Les déchets organiques seront traités dans une usine de bio méthanisation avec un return de +/- 32 € la tonne pour la commune de Gerpinnes. Cette somme va intervenir dans le montant de la taxe communale pour les prochaines années.

Un riverain demande au bourgmestre s'il ne craint pas une augmentation de dépôts clandestins. Monsieur Busine répond que ce phénomène n'a pas été constaté dans les autres communes qui ont opté pour les poubelles à puce. Un autre explique que l'on avait remarqué, dans les communes qui avaient ce système de poubelles à puce, un déplacement des poubelles dans les familles qui habitent les communes périphériques où on utilise encore les sacs ICDI. Monsieur Busine précise qu'il faut sortir ses conteneurs quand ils sont pleins, cela découragera les personnes malveillantes à venir déposer leurs sacs dans vos poubelles.

Monsieur Struelens ajoute que c'est la Région Wallonne qui oblige l'ensemble des communes de répercuter le coût du traitement des déchets, « le coût vérité », sur les citoyens. Aujourd'hui, Gerpinnes est parmi les bons élèves car nous sommes arrivés au seuil maximum au niveau du tri. Le Collège a voulu enclencher le mécanisme suivant avant que la Région ne l'impose car il est convaincu que ce système va encore nous permettre de réduire nos déchets ; les statistiques de l'ICDI le prouvent. Monsieur Busine explique que en janvier 2013, après les élections communales, d'autres communes opteront pour ce système, comme Ham-sur-Heure/Nalinnes, Montigny-Le-Tilleul et d'autres et que donc Gerpinnes a pris une décision courageuse avant les élections.

Aménagement de la N5 à une bande

Monsieur Bal nous informe que Madame Voyeux, la directrice du SPW Charleroi, doit programmer l'essai dans le courant des mois d'octobre /novembre. Monsieur Busine confirme ; il y aura peut-être un retard d'une quinzaine de jours mais cela sera fait avant l'hiver, car il faudra faire des tracés au sol. Le test durera plusieurs mois. Monsieur Busine rappelle que les accidents qui se sont produits sur le passage piétons étaient toujours provoqués par les voitures qui se trouvent sur la 2ème bande qui dépassent les camions ou les voitures à l'arrêt aux feux. L'idée serait de réduire à une bande à partir de la limite de Couillet (Schamp) jusqu'au-delà de l'institut Notre-Dame. Plusieurs intervenants demandent pourquoi ne pas prolonger le trafic à 1 bande jusqu'au rond-point de Mr Bricolage, ce qui réduirait la vitesse et permettrait aux voitures qui sortent de la rue du village d'entrer plus facilement dans le RP. D'autres demandent si on va élargir les trottoirs et créer une piste cyclable. Monsieur Busine rappelle qu'il n'y aura pas d'aménagement définitif de la N5 tant que le problème du dédoublement n'est pas résolu. Monsieur Eloy rappelle que la ligne blanche qui marque l'arrêt des voitures est trop proche du passage pour piétons. Michel pense que l'on aura certainement une plus grande avancée du dossier lors de notre assemblée de février 2012.

Une riveraine qui habite l'allée des Lacs se plaint du manque de visibilité pour prendre la N5. Monsieur Busine annonce que Monsieur Duhot, l'inspecteur de la mobilité, viendra le mardi 8 novembre à la rue Charon pour un problème d'entrée de garage et par la même occasion lui signalera le problème de l'allée des Lacs.

Aménagement définitif du Rond-point.

Monsieur Busine montre le projet qui est en train d'être finalisé, on termine les métrés. Pour la fin de l'année, le dossier sera mis en adjudication et on peut espérer réaliser ce rond-point au printemps 2012.

Le RP aura une forme plus ronde, large pour 2 voitures avec un rayon de braquage suffisant pour les poids lourds avec en plus un aménagement central, une petite zone en pavés, pour permettre éventuellement l'accès aux gros semi-remorques, convois exceptionnels. Les trottoirs seront réaménagés, un trottoir sera créé de l'allée des Sports à la rue de la Blanche Borne. Le passage piétons restera à la même place. Un riverain répète qu'il faut absolument trouver une solution pour contrecarrer la montée à grande vitesse du RP par les voitures venant de Charleroi. Depuis plusieurs mois, on a constaté minimum 2 accrochages par semaine.

Puisque les travaux sont programmés au printemps prochain, Letizia demande s'il était possible de réparer les phares clignotants qui annoncent que le RP est en travaux.

Letizia annonce que l'abri de bus a été placé le 14 juillet mais vandalisé 3 semaines plus tard. Certains arrêts de bus vont être réaménagés pour plus de sécurité comme l'arrêt Charon qui est déplacé au pied du jardin du restaurant Léon, car trop proche de l'anneau du RP, et l'arrêt Chardon qui ne sera plus en semi- enclave.

Eclairage public

Depuis la fin du mois d'août, un arrêté ministériel donne à la commune de Gerpinnes une subvention de 75.000 € pour le plan épure afin d'installer un nouvel éclairage public dans toute la partie de Loverval, Le Try d'Haies, Le Chéniat, Le Beau Chéniat, l'allée des Sports, L'Allée St-Hubert et les Fiestaux, ce qui représente 200 points lumineux.

Monsieur Marchetti nous annonce que, lors de leur dernière visite chez Ores, on leur apprend que leur cahier de charges introduit il y a 1 an devait être modifié. En effet, les lampes du plan épure jugées trop énergivores ne sont plus valables et ne seront plus fabriquées. Il faut adapter le cahier de charges aux nouvelles normes européennes dans le cadre des économies d'énergie et avoir l'accord du gouvernement wallon pour recevoir les subsides. Nous devons donc toujours signaler les points lumineux défectueux au service travaux et s'armer de patience.

Liaison Rond-point Ma Campagne/R3

Depuis plus de 40 ans, la sortie Sud de Charleroi est au programme de nos hommes politiques. Letizia trace rapidement un petit historique sur la problématique de la N5. En 2001 Le Met nous présentait un nouvel axe européen reliant Charleroi, Couvin et Charleville-Mézières **La E 420 dit tracé ouest**. En 2008, le Ministre Antoine présente un nouveau tracé, le projet dit **Le trident V3**. En 2011, les Ministres Henry et Lutgen décident de mener à bien le projet de la sortie sud de Charleroi à travers :

- **La réalisation du contournement de Couvin**, travaux lancés en septembre 2011 pour créer en 2018 une artère économique entre Charleroi et Reims. Un trafic de 17.000 véhicules par jour est attendu d'après le ministre Lutgen.
- **Un complément d'étude d'incidence pour un trémie (2 fois une bande) sous le Bultia** et la création d'une ligne de bus en site propre reliant le centre de Charleroi au Bultia. Début des travaux en 2012 pour se terminer en 2014.
- **D'une liaison Rond-point « Ma Campagne »/R3 rue de la Blanche Borne (2 fois 1 bande)**. Trois tracés sont à l'étude par le SPW.

Michel s'adresse à l'assemblée et se demande s'il ne vaut pas mieux réagir avant le choix du tracé. Le Comité fait une proposition d'une consultation populaire des gens du quartier Try d'Haies-Chéniat-Ferrée.

Monsieur Busine présente à l'assemblée l'ébauche de réflexion que le SPW a présenté au Collège. Les ministres de tutelle ont demandé d'étudier 3 possibilités pour la jonction entre le RP Ma Campagne et le R3.

- Un tracé qui est exactement la route de la Blanche Borne actuelle avec quelques expropriations.
- Deuxième tracé, rue de la Blanche Borne, après le château, au chemin forestier, un rond-point qui monte dans le bois, qui longe la rue du Bois de Fromont et arrive au RP Merly.
- Troisième possibilité, rue de la Blanche Borne, après le château, au chemin forestier, un rond-point qui monte dans le bois, traverse le verger Namèche, arrive sur la rue de Villers, RP, descendre le reste de la rue de Villers jusqu'au RP Merly.

Monsieur Busine ajoute que c'est le souhait des ministres de venir devant les citoyens montrer les 3 projets et expliquer les avantages et les inconvénients. Soit le lundi 14 novembre, le vendredi 18 novembre ou le lundi 21 novembre pour une réunion avec tous les Lovervalois. Un riverain s'inquiète de l'accessibilité de la rue de la Brasserie pour que les élèves puissent se rendre à l'école et fait référence au 1^{er} tracé. Monsieur Struelens ajoute que le 3ème tracé appelé la route J dans les années 80, (la Région Wallonne avait inscrit un budget de 110 millions de francs belges pour réaliser cette route) avait été rejeté par les écolos du coin. Aujourd'hui c'est un ministre écolo qui vient proposer de traverser un verger qui, entre temps, a été classé réserve domaniale par l'administration pour protéger le site.

Letizia recentre le débat et fait remarquer que le but de ce point à l'ordre du jour n'est pas de se positionner maintenant sur un tracé ou un autre car très peu d'habitants des autres quartiers sont présents. Pour faire ce choix, elle estime que tous les habitants de Loverval doivent être présents. Ce qu'elle demande à l'assemblée c'est de savoir si cette liaison, que veulent nous imposer les ministres Henry et Lutgen, va apporter pour nous habitants du Try d'Haies-Chéniat-Ferrée une comme amélioration du trafic sur la N5 ? Cette liaison va-t-elle réduire significativement le trafic sur la N5 ? Cette liaison sera-t-elle suffisante pour absorber l'augmentation du trafic camions après l'ouverture des autoroutes françaises en 2014 et du contournement de Couvin en 2018 ? Presque à l'unanimité l'assemblée s'oppose à cette liaison ainsi qu'aux 3 tracés. Michel Hellas lit à l'assemblée le texte que le comité a rédigé pour qu'elle puisse y apporter les remarques qu'elle trouve utile. Après un long débat, les 3 comités vont rédiger un texte avec les remarques de l'assemblée. Monsieur Busine précise que c'est l'administration communale qui convoquera tous les Lovervalois à la réunion du mois de novembre avec le SPW.

Divers

Un riverain demande où en est le projet d'un restaurant chinois dans la maison de l'ancien antiquaire. Mr Struelens répond qu'il a eu la propriétaire au téléphone et lui a confirmé qu'elle n'aura pas l'autorisation car le PCA ne l'autorise pas et le bâtiment doit revenir à vocation d'habitation. Une riveraine déplore de nouveau le mauvais état de la rue des platanes.

Monsieur Busine annonce que la plaine du calvaire sera fermée par une barrière, les voitures ne pourront plus rentrer. A l'Allée des Templiers, un pont s'est effondré lors de l'orage du 22 août. Les travaux commenceront au mois de novembre et le pont sera réparé pour la fin de l'année.

Monsieur Busine informe les habitants que la commune a engagé depuis 3 semaines un agent constatateur qui est habilité à dresser des PV pour toutes les infractions environnementales sur le domaine public. Une cellule propriété qui comprend 3 personnes est équipée d'un véhicule électrique offert par la Région Wallonne avec un subside de 25.000 €. A la rue de la Source, les travaux d'égouttage vont commencer sous peu. Le cimetière de Loverval sera le premier de l'entité à être cartographié. On va pouvoir, grâce à un programme, remettre les concessions à jour et supprimer celles qui sont arrivées à terme.

Fin de séance 22h30.